

**ÉTUDE D'UNE MONOGRAPHIE
D'UN INSTITUTEUR D'UTELLE**

Francesca CELI

La véritable mission de l'instituteur ne s'arrête pas au simple statut de fonctionnaire public. Son rôle se complète souvent par un travail scientifique de compilation d'une communauté et d'un milieu qui lui sont familiers. La *Monographie communale d'Utelle*¹ écrite par Casimir Fournier, instituteur dans les Alpes-Maritimes, est une preuve tangible de l'accomplissement de ce travail. Conservée à la Bibliothèque de Cessole à Nice, cette monographie manuscrite au crayon dans un registre de grande taille est un exemplaire unique en son genre. Le fait qu'elle n'ait jamais été publiée lui octroie une valeur supplémentaire en termes pédagogiques et éducatifs.

Rédigée en langue française, elle est le témoignage concret de la vie de la commune d'Utelle à l'orée du XX^e siècle. Depuis le début, avec la table de matières, on s'aperçoit que les sujets traités par Casimir Fournier sont représentatifs du travail de tout instituteur qui en bon connaisseur de son terroir témoigne de la vie de la commune. La liste des thèmes abordés donne à l'ouvrage un aspect profondément ethnographique où l'histoire et la géographie des lieux sont enrichies par une volonté de mettre à l'honneur les mœurs et les coutumes des habitants.

Nous nous proposons pour cela de commencer par une étude thématique de la monographie pour terminer avec une étude linguistique.

• Étude thématique

Chaque activité est minutieusement référencée dans la rédaction de cette monographie qui recense les naissances et les décès, la présence des étrangers ou encore le nombre des fonctionnaires exerçant sur le territoire communale :

« Aperçus historiques

Bataille d'Utelle

Autre relation de la bataille d'Utelle

Description générale de la commune

Notice sur les sections

Biographie des anciennes familles

Population

Naissances

Mariages

Décès

Constitution physique des habitants, mœurs, etc.

Enfants assistés

Enfants du premier âge

Étrangers

Liste chronologique des autorités et fonctionnaires

Enseignement

Châteaux, mairie, casernes, forts, musées...

Cultes

Justice

Superficie, climat, géologie, division du territoire

Sériciculture

Principales cultures

Industries

Moyens et idées de communication, aqueducs, écluses, viaducs, routes, chemins de fer

Routes et télégraphes

¹ *Monographie communale d'Utelle*, Alpes-Maritimes, par Casimir Fournier, instituteur, manuscrit, Bibliothèque de Cessole, fonds d'archives n° 51, Musée Massena, Nice.

Médecine gratuite, hygiène, etc.
 Chasses, gibiers, forêts, exploitation des bois
 Renseignements administratifs : recettes, etc.
 Anciennes mesures
 Foires, marchés, fêtes locales
 Recrutement, conscrits, chevaux et voitures
 Événements extraordinaires
 Assistance publique
 Les Bandites
 Les Causses
 Faits divers
 Coutumes, pratiques anciennes et modernes
 Chansons
 Addenda
 Conclusion Armes d'Utelle, sceau de la mairie sur nom
 Pièces justificatives et documents divers »

Les Utellois font l'objet d'une analyse approfondie dans l'accomplissement des différentes tâches quotidiennes savamment reprises par le récit de Casimir Fournier : la médecine, la chasse et l'enseignement.

Ses annotations concernant la situation de l'école primaire à Utelle où il enseigne pendant un certain nombre d'années prennent la forme d'un véritable journal. Ces notes au style expéditif – ce qui laisse penser à un automatisme dû à son travail d'enseignant – font état d'une suite de renseignements permettant d'avoir une vue complète du système scolaire. En partant de la fréquentation scolaire, il résume en quelques lignes les principales caractéristiques de ces enfants : « *La fréquentation scolaire est très régulière ; les parents tiennent à l'instruction ; - l'intelligence est moyenne, l'esprit est éveillé ; - les caractères gais exubérants dominant ; - les enfants sont en général, passablement tenus sous le rapport de la propreté ; ils sont dociles, obéissants et respectueux en classe ; pas assez tenus et surveillés à la maison et dans la rue ; quelques-uns ont acquis une situation privilégiée.* »²

La richesse d'informations qui apparaît tout au long de cette monographie sur Utelle montre sa parfaite connaissance de la vie de la commune faisant objet d'une notice explicative : Utelle-ville possède un hospice, un hôtel (Hôtel national), deux restaurants, un bar (Bar alpin), un comptoir (comptoir Masséna), un bureau de postes et de télégraphes, une cabine téléphonique, trois épiciers, trois maçons, un menuisier, un forgeron, un charretier public, un tailleur, trois tailleuses, trois sœurs de charité, deux bouchers, un débitant de tabac, un garde champêtre, un juge de paix, un docteur en médecine, un pharmacien, un instituteur public laïc, une institutrice publique laïque, un notaire, un greffier, un huissier, un garde forestier, un cantonnier, un barbier, un scieur de long, trois facteurs de postes, un distillateur, cinq cordonniers, un voiturier.³

Par cet effort de compilation, l'instituteur contribue à augmenter la gloire de la nation toute entière selon Marie-Thérèse Thiesse avec la constitution d'annales permettant de mieux rendre compte de la place que chaque commune occupe par rapport à l'ensemble du Pays : « *Chacune de nos vieilles provinces a des glorieuses annales qui lui sont propres, mais qui contribuent cependant à la gloire de la France entière. Étudions-les pour avoir plus de raisons encore d'être attachés au sol natal, pour nous rendre mieux compte de la place et de l'importance de notre pays dans l'ensemble du Pays.* »⁴

² *Ibid.*, p. 85.

³ *Ibid.*, p. 6.

⁴ Marie-Thérèse Thiesse, *Ils apprenaient la France, l'exaltation des régions dans le discours patriotique*,

Les beautés naturelles de ce côté des Alpes sont aussi mises en valeur avec la description complète du paysage environnant : « *Les beautés naturelles à admirer sont le panorama qui s'offre à la vue du sommet de la Madone ; le regard s'étend à perte de vue, sur la mer, les vallées du Var, de la Vésubie, de la Tinée, de la Gordelasque ; on aperçoit au nord les montagnes italiennes couvertes de neige les ¾ de l'année, le Suquet, la Bollène, Loda, Peira-Cava ; le Mont Férian, Duranus, Levens, à l'est ; le Mont Boron et l'observatoire du Mont Gros, le Golfe Juan et l'escadre quand elle est à ce village, l'Estérel, Bayon, Carros, au Sud ; le Villars, Massouins, Tournefort, La Tour, Bairols, le mont Mounier, le Tournàret à l'ouest et au nord ouest ; c'est un des points de vue les plus beaux de France. La cascade de Saint-Pierre, le pont de Pagari.* »⁵

Fidèle à son travail d'instituteur, Casimir Fournier est également attentif à la superficie, au climat, à l'altitude, à la météorologie, à la géologie, à la division du territoire, au commerce et l'industrie, à l'élevage, etc. avant de mentionner la principale culture « *celle de l'olivier donnant une huile très renommée ; production moyenne annuelle : 8 320 quintaux d'oliviers.* »

« *Le phylloxéra a à peu près détruit toutes les vignes ; cependant le canton n'a pas été déclaré phylloxéré, le Conseil municipal s'y étant opposé par délibération en date du 2 mars 1900. Les autres cultures importantes, sont : le blé, les pommes de terre, les haricots, les fruits.* »⁶

Par la rédaction de cette monographie, Casimir Fournier apporte une contribution concrète à la petite histoire de sa commune en proposant à son tour un aperçu historique : « *De nobles souvenirs historiques illustrent le territoire où la belliqueuse peuplade des Oratelli se signala par son opiniâtre résistance contre les Romains. Leur nom se composa de deux mots celtiques : Urr, qui signifie élévation, et Tell, paye libre. La tradition a voulu donner la même étymologie au chef-lieu appelé Utelle. L'histoire des Alpes-Maritimes nous apprend que les habitants d'Utelle excessivement jaloux de leur indépendance, gardèrent une haine héréditaire aux successeurs de César Auguste et qu'aussitôt après la chute de l'Empire, ils détruisirent tout ce qui pouvait rappeler la honte d'avoir plié sous le joug romain.* »⁷

Car, en suivant l'avis de Michel Bréal : « *Il faut que l'histoire, à ses premières pages, ne nous prenne pas pour nos sentiments intimes. Parlez à l'enfant de ses ancêtres et de la contrée qu'il habite ; faites-lui voir des vieux édifices, d'anciennes églises, les restes des châteaux d'autrefois. [...] Élevons donc des Français qui sachent l'histoire de leurs foyers, et qui soient fiers de leurs héros domestiques.* »⁸

Cette œuvre est à rapprocher des directives gouvernementales postérieures comme il est précisé dans la circulaire aux recteurs relative à l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales en 1911 : « *Or, dans notre France, si fertile en talents et en dévouements, il n'est pas un coin de terre qui n'ait son histoire particulière, d'où se dégage presque toujours une vertu éducative, une leçon de civisme ; il n'est pas un seul de nos départements qui ne puisse s'enorgueillir d'avoir vu naître des hommes remarquables à divers titres ; dont il serait juste d'honorer le souvenir, ne fût-ce que pour tenter de leur susciter des imitateurs et des émules.* »⁹

Maison des sciences de l'homme, 1997, p. 18.

⁵ *Ibid.*, p. 5.

⁶ *Ibid.*, p. 104.

⁷ *Ibid.*, p. 2-3.

⁸ *Ibid.*, p. 64.

⁹ Circulaire aux recteurs relative à l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales, *Bulletin Administratif du Ministère de l'Instruction Publique*, t. LXXXIX, 1911, n° 1962-1984, Imprimerie nationale, 1913, p. 271.

Aux souvenirs historiques de cette contrée s'ajoute le rappel des richesses artistiques avec la description de l'église paroissiale : « *L'église paroissiale d'Utelle a été construite avec les pierres de l'ancien rempart de la ville primitive, sise au château, au XIII^e siècle. Statue colossale de Saint-Véran ; bas-reliefs délicatement sculptés, représentant la vie de Saint-Véran ; beau portail ; chapelle ornée d'une copie de la Descente de la croix de Rubens ; retable d'une seule pièce en bois sculpté, représentant les diverses phases de la Passion, d'une valeur indiscutable (la fabrique d'Utelle en a refusé le poids en or). L'empereur Napoléon I^{er} ayant eu vent de la chose, envoya à Utelle, deux connaisseurs pour l'estimer et le payer le prix voulu. Ne voulant point mécontenter l'empereur et désireux de conserver le retable, la fabrique fit observer, dit-on, que le retable bien qu'en chêne, était assez vermoulu – datant du XVIII^e siècle – pour ne point supporter un long déplacement et que ce serait une richesse perdue inutilement pour tous. Quelques temps après, Napoléon I^{er} était forcé d'abdiquer et il ne fut plus question du retable. Deux beaux lustres originaux, provenant d'un don de la Maison de Savoie, provoqué par un chambellan de la Cour, originaire d'Utelle, ornent la nef principale. Dans la nef latérale droite se trouve le tombeau de la famille de l'avocat Passeroni Pierre.* »¹⁰

Il est donc légitime de se demander avec Marie-Thérèse Thiesse ce qu'il faut entendre par histoire locale : « *Qu'est-ce que l'histoire locale ? Ce ne peut être, à mon avis, que l'histoire de la province, surtout si la province est [...] d'étendue restreinte, et a possédé une individualité propre, sans cesser, à aucun moment, de participer à la vie du pays tout entier. Il convient d'y ajouter les faits dont la commune ou le canton aurait été le théâtre ; mais l'instituteur pourra les résumer en quelques lignes, quand ils en vaudront la peine.* »¹¹

Faute de véritables directives, la crainte était celle de manquer le but visé : « *Les maîtres pourraient se croire invités à exposer d'une manière continue et détaillée l'histoire de leur province.* »¹² Il est précisé, à juste titre qu' « *on ne saurait songer, du reste, à séparer l'histoire et la géographie locales de l'histoire et la géographie nationales, qui en sont comme la synthèse.* »¹³

D'où la circulaire relative à l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales du 25 février 1911 adressée par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, aux recteurs : « *Un vif mouvement d'opinion s'est produit en ces dernières années en faveur de l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales dans divers ordres d'enseignement et tout particulièrement dans les écoles primaires et primaires supérieures. Il a trouvé un puissant écho, non seulement dans des nombreuses sociétés scientifiques et littéraires, mais encore dans plusieurs conseils généraux et dans l'université elle-même. Tout récemment encore, à l'occasion de la discussion du budget de l'Instruction publique, des vœux étaient émis, avec l'approbation de la chambre tout entière, en vue du développement de cet enseignement.* »¹⁴

L'histoire locale doit permettre au contraire une résurrection grâce à l'œuvre éducatrice des instituteurs : « *C'est un fait malheureusement trop certain que la plupart des élèves et un trop grand nombre de Français ignorent presque entièrement tout ce qui a trait à la géographie et à l'histoire de la commune, du département où ils sont nés et de l'ancienne*

¹⁰ *Ibid.*, p. 7.

¹¹ Marie-Thérèse Thiesse, *Ils apprenaient la France, l'exaltation des régions dans le discours patriotique*, op. cit., p. 56.

¹² Circulaire aux recteurs relative à l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales dans les écoles publiques, *Bulletin Administratif du Ministère de l'Instruction Publique*, t. LXXXIX, 1911, n° 1962-1984, Imprimerie nationale, 1913, p. 271.

¹³ *Ibid.*, p. 271.

¹⁴ Circulaire aux recteurs relative à l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales, *Bulletin Administratif du Ministère de l'Instruction Publique*, t. LXXXIX, 1911, n° 1962-1984, Imprimerie nationale, 1913, p. 270.

province dont ce département faisait partie avant la Révolution. Il y aurait cependant le plus sérieux avantage à ce que tous connaissent bien la physionomie particulière de la terre natale, ses ressources, les coutumes et les mœurs de ses habitants, leurs traditions, contes, proverbes, légendes, le rôle qu'elle a joué dans le passé, les citoyens éminents qu'elle a enfantés. [...] On est d'autant plus attaché à son pays qu'on a de plus nombreuses raisons de l'aimer, de s'y tenir en quelque sorte solidaire des générations disparues, et l'amour du sol natal, comme je le disais à la Chambre des Députés, est le plus solide fondement de l'amour de la patrie. »¹⁵

Beaucoup de relief est donné à l'aspect ethnologique de ce témoignage unique dont les foires, les marchés et les fêtes locales illustrent bien la volonté de transmettre son savoir pédagogique. S'il existe une seule foire à Utelle au siècle dernier, il est dit aussi qu'on y fête la Pentecôte et l'Assomption. À ces fêtes sacrées s'ajoutent trois fêtes patronales. Une attention particulière va au pèlerinage à la Madone, véritable procession expiatoire : *« Une seule foire à Utelle, le 29 septembre, qui est un simple marché aux bestiaux. Au siècle précédent, quand Utelle était sur le chemin reliant Barcelonnette à Nice, cette foire était plus importante. On célèbre deux fêtes importantes, que l'on nomme les festins : la Pentecôte et le 15, 16 et le 17 août. Ce sont des fêtes sacrées et profanes à la fois. Le 16 août, le conseil [municipal] se rend à l'église au son de l'hymne national joué par l'orchestre du bal, précédé du garde champêtre, porteur du drapeau. À la porte de l'église, le cortège est reçu par Monsieur le doyen qui offre à chacun l'eau bénite. Même cérémonial à la sortie de l'office. Vermouth d'honneur sous la tente du bal, offert par la municipalité. En dehors de ces grands festins qui attirent assez d'étrangers, Utelle célèbre trois fêtes dites patronales : le 13 septembre, Saint-Véran, patron de la paroisse ; le 2 février ; le 19 mars ; les jours gras (dimanche, lundi et mardi) à l'occasion des quarante heures. Ailleurs on fête le Carnaval, ici l'on prie. [...] Les Utellois vont au pèlerinage à la Madone le deuxième dimanche après Pâques, le lundi de Pentecôte, le dimanche qui suit le 15 juillet, le 16 août et le 8 septembre. En souvenir de l'anniversaire de la tombée de la foudre sur l'église paroissiale, une procession expiatoire a lieu le dimanche qui suit le 11 octobre. »¹⁶*

À retenir, dans ce paragraphe, la précision avec laquelle l'instituteur énumère des événements locaux, représentations vivantes des coutumes et des pratiques religieuses d'une commune prise en échantillon de ce Midi dont il est originaire. Des coutumes anciennes et modernes comme celle du *Pinto*, la petite bûche que les enfants aiment offrir à Noël à leur instituteur : *« Une [...] coutume remontant à plus haute antiquité est celle du Pinto, mot dérivé du Pin, arbre. Ce qui prouve l'antiquité de cette coutume, c'est que dans cette commune où croissent beaucoup d'essences diverses, le pin de mémoire d'homme ne s'y trouve point. En quoi consiste le Pinto. Nous citerons simplement un extrait d'un article de Nous, paru dans Le Petit Niçois, journal de Nice, le début du XX^e, intitulé : La Noël à la montagne. Voici cet extrait : les élèves ont conservé la vieille coutume de porter à Monsieur le Maître, la bûche de Noël. Tant est grand pour eux le plaisir d'offrir cet hommage à leur instituteur que les plus grands ploient sous le fardeau, tandis que les plus jeunes, ne le voulant céder en rien à leurs aînés, ont tout simplement réquisitionné le père ou le frère pour porter leur bûche. Et le maître ne les a point laissés partir les mains vides... »¹⁷.*

Le rappel de cette coutume revêt un caractère éducatif particulier chez les jeunes car l'essentiel, précise Marie-Thérèse Thiesse dans son livre *Ils apprenaient la France*, est de *« faire comprendre aux enfants de nos écoles que toute région est douée d'une véritable vie,*

¹⁵ *Ibid.*, p. 270-1.

¹⁶ *Ibid.*, p. 129.

¹⁷ *Ibid.*, p. 23.

et que leur place est marquée dans l'évolution du pays natal comme elle est marquée dans la grande Patrie. »¹⁸

• Étude linguistique

La transcription de textes des *Chansons*, accompagnés d'une traduction en langue française, démontre l'engagement social et linguistique de l'instituteur. La question de la langue persiste par conséquent au sein même de la population de chaque commune du Midi qui par l'intermédiaire de ces derniers essaye de résister aux abus imposés par les autorités nationales. Une résistance active exprimée dans la langue nationale sur des sujets locaux. La présence des chansons en patois prend l'allure d'une réelle apologie de la langue nationale ou locale en accord avec la pensée de Jean-Jacques Rousseau dans l'*Émile* : « *Toutes nos langues sont des ouvrages de l'art. On a longtemps cherché s'il y avait une langue naturelle et commune à tous les hommes ; sans doute il y en a une ; et c'est celle que les enfants parlent avant de savoir parler. Cette langue n'est pas articulée, mais elle est accentuée, sonore, intelligible.* »¹⁹

Composées par un ancien retraité des forêts, décédé à l'âge de 83 ans, les chansons transcrites dans cette monographie sont l'exemple type de cette volonté de réagir par des mots simples au centralisme du pouvoir en place. Sous le titre évocateur *Le Réveil d'Utelle*, cet homme chante la grandeur de la République, française, en patois :

« *Revegliati oh ! Utel !*
Reveille-toi oh ! Utelle !
Sian ten de republica
Nous sommes en République
Che se li sian fedel
Si nous sommes fidèles
La Fransa es toujou rica,
La France est toujours riche
Es una gran nassion
C'est une grande nation
De civilisation
De civilisation
Che no governa ben
Qui nous gouverne bien
Se sian republicain
Si nous sommes républicains.

Refrain :
Achesta fes, oh Utellés !
Cette fois-ci, oh Utellois !
Faghen toui la farandola,
Faisons tous la farandole
Voutas ben, pensali a ten
Votez bien, pensez y à temps. »²⁰

Le patois est omniprésent dans la pensée de Casimir Fournier qui retrouve dans ce travail de compilation la liberté de s'exprimer dans l'idiome qui représente le mieux son

¹⁸ *Ibid.*, p. 25.

¹⁹ Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, Flammarion, 1966, p. 74.

²⁰ *Ibid.*, p. 184-5.

quotidien. Un quotidien partagé entre le devoir et les divertissements locaux comme le chante si bien l'auteur de cette deuxième chanson dédiée à *La dispute de Carnaval et Carême* dont voici quelques extraits :

« Carême
Carema es arrivada
Carême est arrivé
Adieu pauvre Carnaval
Adieu pauvre Carnaval
La miéja nueç sounada
À minuit sonné
Es lou moumen fatal
Est le moment fatal
Achi a la tieù presenza,
Là en ta présence
Sensa ti faire tuart,
Sans te faire tort
Ti liegi la sentenza
Je lirai la sentence
Siès condanat à muort
Tu es condamné à mort

Carnaval
Paure Tiboù ploura
Pauvre... pleure
Per ièu non plora tan,
Pour moi ne pleure point
Esta nueç a douze oura,
Cette nuit à douze heures
Ièu parti per Milan
Je pars pour Milan
Achi la farandola
Là la farandole
La fan enca huec gioù ;
Se fait pendant huit jours
Toujou plen de rayola
On trouve le ravili
E beüre enca mijou
On bat encore mieux. »²¹

Cette écriture méthodique permet la transmission de notions simples mais déterminantes pour la connaissance du milieu. Un milieu souvent partagé par des parlers différents qui ne rendent pas facile la tâche de l'instituteur. L'exemple de l'expression *Bandite* est révélateur de la complexité linguistique qui caractérise chaque région du Midi. Emblématique d'une réalité linguistique propre à la plupart des termes employés en provençal, *Bandite* a des racines latines sur lesquelles le français, le provençal et le niçois ont adapté un suffixe commun : « *Les Bandites, cette expression en usage dans tout le comté de Nice, dérive du mot latin bannum qui veut dire ban, d'où provient elle-même la locution*

²¹ *Ibid.*, p. 188-9

provençale bandide ou bandia, dont on a fait en italien le mot bandita, qui veut dire réserve dans l'une et l'autre langue. En français, nous disons bandite et ordinairement bandide, ce qui signifie en résumé, pâturage réservé à des ayants droit déterminés, sur une étendue de terrain nettement délimitée. [...] Le droit de pâturage y est réservé, soit à la commune soit à des particuliers auxquels il a été aliéné et qu'on appelle dans le pays bandites. »²²

En définitive, l'étude de cette monographie nous permet de constater qu'elle ne doit être regardée uniquement comme un registre rempli d'annotations utiles concernant la commune d'Utelle mais au contraire comme un véritable ouvrage. Pratique encouragée par l'arrêté attribuant des récompenses aux personnes ayant contribué à l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales dans les écoles publiques : « *Art. 1 : Il sera décerné annuellement le 14 juillet, sur la proposition des préfets et des recteurs, des récompenses spéciales aux membres du personnel de l'enseignement primaire, notamment aux instituteurs et institutrices, qui, soit par leurs leçons, soit par leurs recherches ou publications, auront le plus utilement contribué à l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales.* »²³

L'instituteur a donc contribué à enrichir l'histoire de sa commune en laissant un témoignage tangible de celle qui fut la vie de sa contrée.

²² *Ibid.*, p. 143.

²³ Arrêté attribuant des récompenses aux personnes ayant contribué à l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales dans les écoles publiques, *Bulletin Administratif du Ministère de l'Instruction Publique*, t. LXXXIX, 1911, n° 1962-1984, Imprimerie nationale, 1913, p. 273.